

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 04 avril 2019

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 26/03/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN*

Présents : 7

**Présents :** José SARLIN, Hervé BORRELLY, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON

Votants: 7

Pour: 7

**Représentés:**

Contre: 0

**Excusés:** Jean-Paul BOUFFIER, Michel GENEVRIER, Michel PHILIP

Abstentions: 0

**Absents:** Guy ALBRAND

**Secrétaire de séance:** Annabelle TAIX

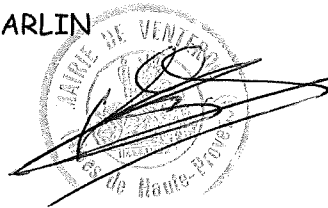
### Objet: Achat de bâtiments. - DE\_2019\_019

Le Maire rappelle au conseil municipal que suite au décès de Monsieur Michel Garcin, ses héritiers ont décidé de mettre ses biens en vente, il propose que la commune achète les deux bâtiments situés section C N°665 et 1251 qui se trouvent entre deux bâtiments communaux, ces derniers sont au prix de 43 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE d'acquérir les deux bâtiments section C N° 665 (superficie parcelle : 90 ca) et 1251 (superficie parcelle : 83 ca) au prix de 43 000 €.
- AUTORISE le Maire à signer l'acte correspondant ainsi que toute pièce afférente à ce dossier

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire  
José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/04/2019
004-210402343-20190404-DE_2019_019-DE